

## Estonie

Population née à l'étranger – 2020	
Taille : 0.2 million, 56 % femmes	<i>Premiers pays de naissance :</i>
15 % de la population	Russie (58 %), Ukraine (13 %),
Évolution depuis 2010 : -9 %	Bélarus (5 %)

En 2019, 5 900 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour en Estonie d'une durée supérieure à 12 mois (hors ressortissants des pays de l'UE), soit 22,3 % de plus qu'en 2018. Ce chiffre comprend 33,6 % de travailleurs immigrés, 39,5 % de membres de famille (y compris les accompagnants), 22,6 % d'immigrés venus pour leurs études et 4,3 % d'autres immigrés. Environ 35 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale et 100 à des travailleurs immigrés, temporaires ou saisonniers (hors migrations entre pays de l'UE). En outre, 5 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2019, soit une augmentation de 58 % par rapport à 2018. Ces travailleurs détachés sont en général titulaires de contrats de courte durée.

L'Ukraine, la Russie et la Finlande comptaient parmi les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2019. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Ukraine a enregistré la plus forte hausse (+300) et la Finlande la plus forte baisse (-100) de leur flux d'entrées en Estonie par rapport à l'année précédente.

En 2020, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 55 %, pour s'établir à 45 environ. La majorité des demandeurs viennent de Russie (15), de Syrie (5) et d'Érythrée (5). La plus forte hausse par rapport à 2019 concerne les ressortissants de l'Érythrée (+5) et la baisse la plus importante les ressortissants turcs (-15). Sur les 70 demandes traitées en 2020, 35,7 % ont fait l'objet d'une décision favorable.

L'émigration des ressortissants estoniens vers les pays de l'OCDE a diminué de 8 % en 2019 pour s'établir à 4 300 personnes en 2019. Environ 38 % d'entre elles ont émigré en Finlande, 11 % en Allemagne et 8 % aux Pays-Bas.

Depuis le 1er août 2020, la loi sur les étrangers prévoit un visa de nomade numérique. Il permet de télétravailler depuis l'Estonie pour un employeur dans un autre pays ou à titre de travailleur indépendant. Les nomades numériques peuvent venir travailler en Estonie uniquement par l'intermédiaire d'un médiateur qui assume la responsabilité de leur séjour. L'octroi d'un visa à un nomade numérique est soumis à conditions, dont celle de disposer de moyens financiers suffisants pour séjourner en Estonie. L'entrée en vigueur du visa de nomade numérique se fera par phases. En un premier temps, les ressortissants étrangers pouvant prouver leur statut de nomade numérique seront autorisés à demander le visa. La convergence du visa de nomade numérique et d'autres solutions électroniques, en particulier l'e-résidence, est également prévue.

Un nouveau plan national d'intégration pour 2021-30 est en préparation, qui formulera les objectifs de la politique

d'intégration de l'Estonie et définira les actions nécessaires à leur réalisation. L'État a à cœur de reconnaître la valeur de chacun et chacune dans la société, de favoriser la diversité culturelle et de promouvoir la langue et la culture estoniennes. Le nouveau plan d'intégration comprendra des actions destinées aux Estoniens de naissance et aux ressortissants étrangers en long séjour en Estonie. Une plus grande attention sera par ailleurs accordée aux nouveaux immigrants et réfugiés, ainsi qu'aux ressortissants estoniens vivant à l'étranger.

La municipalité de Tallinn et le ministère de l'Intérieur ont conclu un accord de partenariat pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur de l'intégration des nouveaux immigrants, l'examen exhaustif des besoins des nouveaux immigrants et de l'accessibilité des services dans le district, et la coordination d'un réseau d'accompagnement à l'échelon local. Ce plan d'action garantira que toutes les informations pertinentes concernant le district seront communiquées en temps utile aux résidents anglophones.

Le ministère de l'Intérieur a proposé la révision des dispositions de la loi sur les étrangers concernant l'immigration d'étudiants et de travailleurs. Cette révision devrait notamment renforcer les critères d'admissibilité pour l'immigration de travail de courte durée, y compris pour le travail saisonnier, le regroupement familial et l'obtention d'un visa d'étudiant.

L'Estonie a réagi à la crise du COVID-19 en fournissant des informations et des soins médicaux aux immigrants en plusieurs langues, ainsi qu'en prenant en charge le coût de leur diagnostic et de leur traitement du COVID-19, même pour ceux qui ne sont pas couverts par le système public d'assurance maladie. Toutes les procédures d'immigration ont été temporairement suspendues à partir de mi-mars 2020. Les visas temporaires d'immigrés dans l'incapacité de quitter le territoire ont été automatiquement prolongés. Mi-mars 2020, l'Estonie a temporairement réintroduit les contrôles aux frontières. Les services de l'immigration ont traité uniquement les demandes de permis de travail de courte durée de ressortissants étrangers déjà présents sur le territoire estonien. Des procédures simplifiées ont été introduites pour les médecins et les travailleurs agricoles ressortissants de pays étrangers. Les entretiens individuels avec les demandeurs d'asile ont été suspendus et les transferts Dublin ont été reportés.

Pour de plus amples informations :

[www.politsei.ee](http://www.politsei.ee)

[www.stat.ee](http://www.stat.ee)

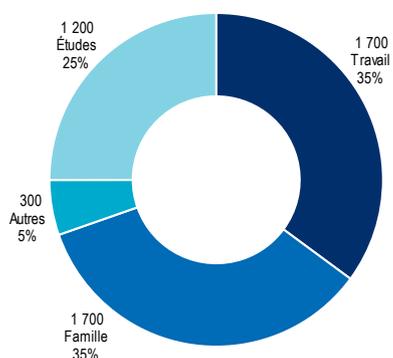
[www.siseministeerium.ee](http://www.siseministeerium.ee)

[www.workinestonia.com](http://www.workinestonia.com)

[www.tootukassa.ee](http://www.tootukassa.ee)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Estonie

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2019 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires (ressortissants de pays hors UE)**  
(Source : Eurostat)

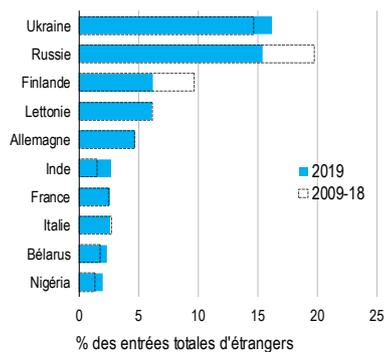
### Migrations temporaires

	2019	2019/18
Travail	110	+ 26%
Famille	70	- 19%
Études	40	- 31%
Autres	50	- 15%

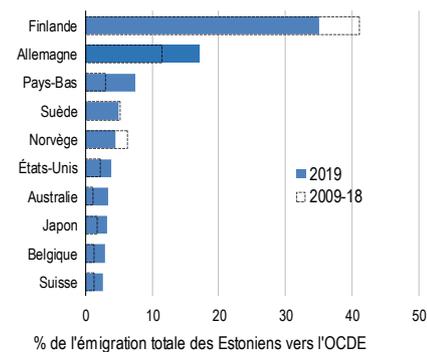
### Humanitaires

	2020	2020/19
Demandeurs d'asile	50	- 50%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration d'Estoniens vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



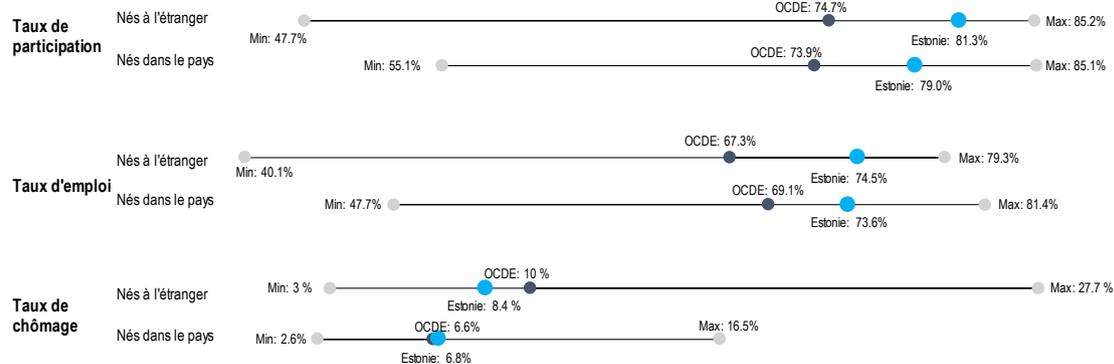
**Composantes de la croissance de la population**

	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	0.9	-2.2
Accroissement naturel	-2.0	-1.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	2.8	-1.2

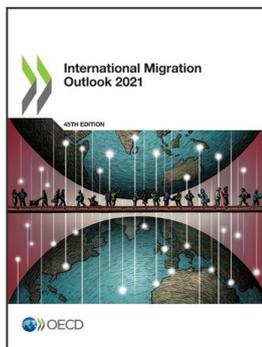
**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2020)	507	-6.7	+1.6
Sorties (2020)	204	-18.2	+0.7

**Situation sur le marché du travail**  
2020



StatLink <https://stat.link/shexwg>



Extrait de :  
**International Migration Outlook 2021**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Estonie », dans *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a16d81a4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.